

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE

Achères aujourd'hui

NOVEMBRE 2010 | N°14



ACHÈRES, COMPLÈTEMENT FESTIVAL !

→ LIRE PAGES 8 ET 9

PRENONS DATE

Animations de Noël → 2

ÉDITO. DU MAIRE

→ 3

TOUTE LA VILLE EN PARLE

Séminaire jeunes élus → 4

Stage salsa → 4

Inauguration résidence

Lucie-Aubrac → 5

Rencontre d'automne → 6

Semaine du goût → 7

QUARTIERS LIBRES

Mission-Tové → 8

Environnement → 9

OXYGÈNE

L'actualité sportive
et culturelle → 16 à 19

A VOTRE SERVICE

→ 20 à 22

MÉMOIRE

→ 23

Retrouvez votre magazine
sur www.mairie-acheres78.fr

18 ET 19 DÉCEMBRE

ANIMATIONS DE NOËL

SAMEDI 18 DÉCEMBRE de 15 h à 17 h 30
Animations non stop sur la place du Marché



→ Fanfare «Le cri de la vache»: animation musicale, un répertoire varié, des morceaux pour tout public, festifs et dansants.

→ Jinko compagnie: artistes de cirque, monocycle, acrobates, jongleurs, numéros burlesques.

→ Chorale avec l'association AKM et Solidarité Achères-Haïti.

→ Chants de Noël à l'église Saint-Martin à partir de 15 h 30 avec les

enfants et les jeunes et la chorale de la paroisse.

→ Photos avec le Père Noël.

Les animations gourmandes

- Barbe à papa avec l'association Handi'Achères 78

- Crêpe avec l'association la Batterie fanfare

- Chocolat chaud avec l'ALC

- Crêpes et gaufres par l'aumônerie des collégiens et lycéens d'Achères

- Distribution de bonnets de Noël et bracelets lumineux avec les enfants du Conseil municipal des Enfants et les enfants du Conseil communal des Jeunes

16 h 30 - Arrivée du Père Noël

18 h - Rendez-vous salle Boris-Vian

La compagnie Vertigo présente «2 Cendrillon», une création tout public de 5 à 105 ans ! Tour à tour narratrices, méchantes sœurs, marâtre, prince, écuyer, loup, Petit Chaperon



Rouge et Cendrillon, les deux comédiennes, Corinne Frimas et Christine Roillet, ont inventé d'après les nombreuses versions du conte, une histoire originale de Cendrillon. Dans cette adaptation jouée, chantée et dansée, Cendrillon assomme sa belle-mère, le Petit Chaperon Rouge (l'histoire préférée de Cendrillon) perd le loup dans la forêt qui elle-même se déroule en tapis royaux...

On s'attendait à voir une nouvelle Cendrillon, en voilà deux, qui nous offrent, une nouvelle version du conte de Perrault.

Spectacle gratuit sur réservation (01 39 22 23 58) pour les familles, distribution de petits cadeaux par le groupe GLV.

NOËL AU CHÊNE-FEUILLU

Cette année, le marché de Noël du Chêne-Feuillu, organisé par le Conseil de Quartier et le Club Franquin, se tiendra salle Raymond-Bussières les 18 et 19 décembre 2010.

→ **Ouverture du marché à 10 heures. Entrée gratuite**

De nombreux artisans créateurs, artistes et commerçants vous proposeront un large choix de peintures, bijoux, artisanat africain, chocolats, objets et vêtements « Hello Kitty », gadgets, créations artisanales pour la décoration, etc...

- Vin chaud offert à tous, jus de fruits, jus de pomme chaud et gâteaux.

- Distribution de bonbons aux enfants par le Père Noël.

- À 12 h → apéritif musical offert par le Conseil de quartier.

Fermeture à 19 h le samedi et 18 h le dimanche.

→ **Salle Maurice-Biraud**

Exposition du collectif des plasticiens d'Achères > 12 artistes présenteront leurs œuvres les 18 et 19 décembre.

SOLEIL DES ÎLES

CHANTER NOWEL !



Que serait Noël sans le traditionnel Chantez Noël ! Aux Antilles, dès le début du mois de décembre, on se réunit tous les week-ends qui précèdent le 25 pour chanter des cantiques de Noël accompagnés des sons

traditionnels gwo-ka.

À cette occasion, Soleil des Îles vous invite à son "Chanté Noël" qui aura lieu **le dimanche 19 décembre 2010 salle Boris-Vian de 15 h à 20 h.**

Boris-Vian de 15 h à 20 h.

Venez nombreux goûter à l'ambiance tropicale de fête, animée par le groupe "Relation KA" de Norbert Bienvenu. Un pot de l'amitié vous sera servi à cette occasion ! Entrée gratuite pour tous !

→ **Jour de l'an**

Soleil des Îles organise également un réveillon de la Saint-Sylvestre, salle Maurice-Biraud, à partir de 20 h jusqu'à l'aube. Ambiance tropicale assurée ! Repas spécial pour les enfants.

Info + Réservations → 01 39 11 34 44 ou 06 84 99 45 63 ou 06 37 33 75 44.

Seniors : Le traditionnel goûter des anciens aura lieu le mercredi 15 décembre à 14 h salle Jean-Vilar.

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS

ACHÈRES TIENDRA
SES ENGAGEMENTS

Après le vote controversé de la réforme des retraites puis l'épisode du remaniement gouvernemental, N. Sarkozy a choisi le 93^e congrès des maires de France, auquel j'ai assisté, pour justifier sa réforme des collectivités. Une fois de plus, le chef de l'État n'a guère convaincu. Les objectifs poursuivis sont clairs.

Réduire les dépenses publiques locales et développer le transfert des services vers le privé.

Avec la fragilisation des ressources des collectivités, la suppression de la taxe professionnelle, le gel des dotations d'État, le transfert de charges, notamment dans le domaine du social et la remise en cause des services publics, cette réforme est une attaque frontale contre l'action publique en général, et les collectivités en particulier.

Concentrer les pouvoirs et amoindrir la démocratie locale. Ainsi la création des conseillers territoriaux, la diminution drastique du nombre d'élus qui accompagne cette mesure (30 élus de moins en Yvelines), la création de nouveaux périmètres institutionnels comme les métropoles et les pôles métropolitains, l'obligation d'intégrer les intercommunalités... tout cela porte un coup à la démocratie locale, distend les liens entre les élus et la population, éloigne les lieux de décision de l'intervention citoyenne.

Par exemple, Achères ne pourra plus se lancer dans des projets nécessaires au quotidien des habitants - comme ce fut le cas pour la crèche multi accueil Lucie-Aubrac - si les financements croisés (département + région) sont supprimés. L'austérité nous est imposée, mettant en cause l'avenir même de l'action publique de proximité.

Cette réforme aura des conséquences locales désastreuses : une explosion de la fiscalité locale des ménages, une régression des services publics locaux et la perte pour les citoyens de la proximité avec leurs élus.

Face aux besoins croissants, notamment en raison de l'impact de la crise sur les populations, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir la plus grande part de nos engagements. Les finances locales, les services publics et la démocratie, autant de questions auxquelles vous serez associés dès 2011 lors de rencontres publiques. Car rien ne se fera sans vous !

En attendant, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de très bonnes fêtes de fin d'année !

Alain Outreman, Maire d'Achères

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS
VOUS REÇOIVENT
(SUR RENDEZ-VOUS)

→ **Alain Outreman, maire :**
01 39 79 64 05

→ **Rachel Derouault,
1^{ère} adjointe :** Petite
enfance, Enfance, Jeunesse,
Vie scolaire. 01 39 79 63 08

→ **Pascal Fraudin,
2^e adjoint :** Finances.
01 39 79 64 05

→ **Gaëtane Pinier,
3^e adjoint :** Action sociale,
Solidarité, Santé, Personnes
âgées, Logement, Personnel
communal. 01 39 79 64 23

→ **Julien Chanteau,
4^e adjoint :** Culture.
01 39 22 23 58

→ **Elisabeth Le Riboteur,
5^e adjointe :** Développement
durable. 01 39 79 64 05

→ **Pascal Rigaud,
6^e adjoint :** Patrimoine
immobilier, Domaine public,
Transports, Sécurité.
01 39 79 64 80

→ **Nicole Bineau, 7^e adjointe :**
Urbanisme, Politique de la
ville. 01 39 79 64 05

→ **José Da Silva, 8^e adjoint :**
Sports, Jumelages.
01 39 22 23 63

→ **Jean-René Jugeau,
9^e adjoint :** Relations
publiques, Fêtes et
cérémonies, Vie associative,
Citoyenneté. 01 39 22 23 62



EN BREF

CME/CCJ

DÉJEUNER
ENTRE ÉLUS
AU MC DO !

C'est lors de la réunion de présentation des projets des conseils municipaux d'enfants et de jeunes du 14 octobre dernier que le maire avait soumis l'idée d'un déjeuner au Mc Donald avec les jeunes élus achérois. L'intention s'est concrétisée le 13 novembre avec l'invitation de 42 conseillers en herbe au restaurant rapide du Grand-Cèdre. Une initiative qui a fait l'unanimité auprès des jeunes ! •



CME/CCJ

LES JEUNES ÉLUS EN
SÉMINAIRE

Les jeunes élus achérois sont motivés. Samedi 20 novembre, 31 d'entre eux se sont réunis pour un séminaire de formation salle Biraud. Une journée studieuse et ludique animée par la Ligue de l'enseignement des Yvelines. Objectif de cette réunion : apprendre à monter un projet ensemble. Deux intervenantes de la Ligue de l'enseignement 78, Florence Cazaux et Céline Lollivier, ont dirigé les débats : présentation des institutions, fonctionnement d'une mairie

et notion d'engagement et de citoyenneté. « Ils se prennent au sérieux : ils sont investis et participatifs, ont noté les intervenantes. » Après la pause déjeuner sur place, les jeunes ont exposé leurs projets, ceux réalisés et ceux à venir. Différents jeux ont ponctué ce séminaire (jeu de rôle, de mémoire, perception visuelle...). Une autre manière de leur faire comprendre la difficulté de transmettre l'information et du travail en équipe.

FESTIVAL LATINO

UNE "SAUCE" AU RYTHME
ENTRAÎNANT

Durant la première semaine des vacances de la Toussaint, du 25 au 29 octobre, 32 participants ont suivi le stage de danse salsa proposé par la ville salle Boris-Vian. Sous la houlette d'Amandine Dewaele, le professeur de danse, les apprentis salseros ont appris les pas de base sur lesquels il est possible d'improviser. La salsa se danse en couple, seul ou à plusieurs en ligne. Devant l'enthousiasme des participants, ce stage va se poursuivre la première semaine de février 2011 avec cette fois deux niveaux :

débutant et intermédiaire.

En attendant de se perfectionner, les élèves ont été invités à se produire avec leur professeur à l'occasion de la soirée Caraïbes du samedi 13 novembre dernier.



QUARTIER GARE

INAUGURATION DE 70 LOGEMENTS SOCIAUX



Samedi 16 octobre, en présence des représentants de la Région, du Département et du président d'Osica, Alain Outreman a inauguré les 70 logements sociaux de la résidence Lucie-Aubrac, point final de cette réalisation.

En rappelant que le logement était la première préoccupation des Français, le maire a souligné la politique volontariste de la municipalité en la matière depuis de nombreuses années, une politique qui s'inscrit aujourd'hui dans le cadre de la rénovation urbaine. Elle poursuit un triple objectif : stabiliser le nombre d'habitants, répondre à une demande en locatif social de 800 logements et accompagner l'évolution et les attentes des familles. «*Nous avons choisi de développer le logement social à hauteur de 25% dans chaque programme neuf*», a révélé le maire qui a mis l'accent sur la qualité et l'implantation de l'habitat social dans tous les quartiers (il représente actuellement 49% du parc locatif). Revenant sur les choix politiques de la ville, il a précisé : «*La Ville a préféré vendre le terrain à un bailleur plutôt qu'à un promoteur, privilégiant la création de*

logements sociaux aux avantages d'une opération financière plus rentable.»

Vu la demande, ces logements livrés en février dernier ont rapidement trouvé des locataires : 36 sur les 70 ont été attribués à des Achérois. En insistant sur les efforts d'Osica qui s'est engagé à repeindre la façade d'une couleur plus gaie, Alain Outreman est revenu sur le label HQE du bâtiment : 145 m² de panneaux solaires assureront 40% des besoins annuels en eau chaude. Au niveau des commerces, le quartier va voir l'installation d'un restaurant japonais et d'une sandwicherie viennoiserie (il reste encore un emplacement à occuper).

Le 2^e collège, tant attendu, sera construit sur l'actuel parking d'intérêt régional et ouvrira à la rentrée 2014. Un parking silo de 600 places sera implanté à l'est de la ligne du RER : ouverture prévue pour septembre 2012.

EN BREF

LES CHIFFRES

→ Coût total : 13 237 279 € (avec crèche et fonds de commerces).
 → 11 279 613 € pour la seule résidence subventionnée par : la Région à hauteur de 8% pour les logements (911 499 €) et de 1,4% dans le cadre des certifications HQE (156 240 €), l'État pour 7,7% (873 600 €) et le collecteur 1% pour 11,3% (1 280 000 €), le Conseil général 78 qui a versé 700 000 € dans le cadre du CDOR

RÉSIDENCE LUCIE-AUBRAC

→ 236 logements : 92 en accession libre, 74 en accession à prix maîtrisé et 70 en locatif social. Ces 70 logements sociaux sont répartis ainsi : 32 relèvent du 1% patronal ou GIC (Groupement interprofessionnel pour la construction) et 3 autres de la Région, 21 font partie du contingent préfecture (5% étant réservés aux fonctionnaires de l'État), 14 relèvent de la Ville dont 4 adaptés aux personnes à mobilité réduite.

→ 88 places de parking dont 10 pour la crèche et 8 pour les commerces.

COMMERCES ET CRÈCHE

Locaux crèche achetés par la ville en VEFA (880 000 €) + 1,55 M€ de travaux soit un total d'environ 2,5 M€ financés par les fonds propres du bailleur à hauteur de 12,4% (1 400 000 €) pour les logements. •

EN BREF

TRAVAUX

VOIRIE

Des travaux de réfection de trottoirs et de mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite ont démarré avenue de Conflans le 22 novembre dernier. Ce chantier devrait durer environ 3 semaines. •

MARCHÉ D'ACHÈRES

CHAMPAGNE À GAGNER

À l'occasion des fêtes de fin d'année, 96 bouteilles de Champagne sont à gagner par l'intermédiaire de tickets à gratter distribués par les commerçants du marché. Le Père Noël sera présent et distribuera des chocolats. •

COMMERÇANTS

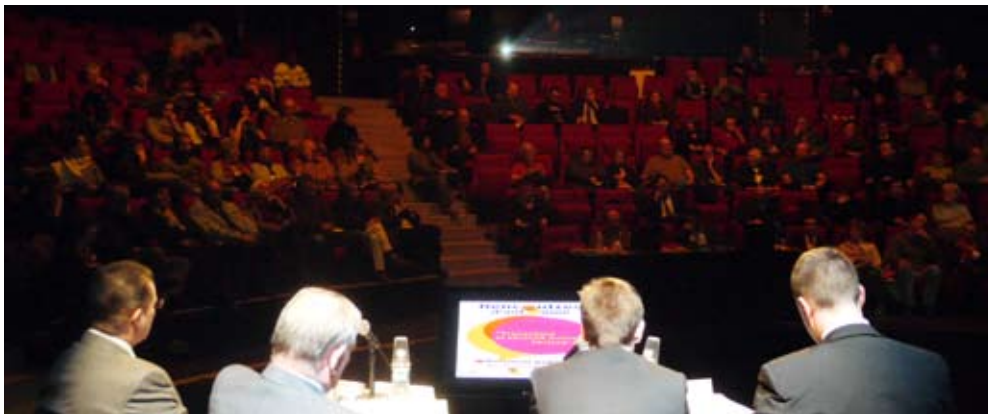
TOMBOLA DE NOËL

Les commerçants achérois organisent une tombola de Noël du 4 au 12 décembre 2010. 120 lots surprise (valeur unitaire 15 euros) sont mis en jeu à gagner via des tickets à gratter. Les lots sont à retirer chez Vestis. •

TRANQUILLITÉ/SÉCURITÉ

POUR UNE POLICE DE PROXIMITÉ

Mardi 16 novembre, au Sax, la municipalité avait invité le sous-préfet et le commissaire de Conflans pour une rencontre publique consacrée à la sécurité.



Ce rendez-vous, dans la droite ligne des rencontres d'automne initiées en 2009, marquait la reprise des consultations avec les Achérois sur les grandes questions d'intérêt local. D'autres réunions sont à venir sur la vie des quartiers, la fiscalité et le développement de la plaine. « Ces réunions publiques ont vocation de faire vivre la démocratie et la citoyenneté dans notre ville, a rappelé en préambule Alain Outreman. Avec l'emploi et le logement, la sécurité est l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens. » Et le maire de remarquer que si Achères n'était pas Chicago, la commune était confrontée à des actes de délinquance et d'incivilités réguliers et insupportables. Pascal Rigaud, adjoint à la sécurité, a ensuite commenté un diaporama chiffré de la situation sur la ville avec les actions menées en matière de prévention/sécurité et leurs limites. Faisant le distinguo entre insécurité et sentiment d'insécurité, Philippe Court, le sous-préfet, a, pour sa part, fait état de chiffres satisfaisants avec la baisse constante des atteintes à l'intégrité physique des personnes de 18 % sur 2007-2008, 7,8 % pour 2008-2009 et 4 % pour 2009-2010 (2,91 % au niveau national sur 2009-2010). Un bilan comptable qui n'a pas convaincu les habitants des Plantes d'Hennemont venus témoigner de nuisances quotidiennes : dégradations dans les immeubles, tapage nocturne, insultes...

Interpellés une nouvelle fois par le maire sur la diminution des effectifs de police (6 policiers actuellement au bureau de police contre 20 en 2000), tant le sous-préfet que le commissaire, Alexandre Bonneville, ont expliqué qu'elle n'altérerait en rien leur efficacité : réaffectation et optimisation des tâches pour l'un, renforts supplémentaires (BAC, unités départementales, CRS, etc.) pour l'autre, palliant à cette baisse des fonctionnaires de police. « Ce que nous voulons ce sont des policiers dans la rue, aux côtés de la population, une vraie police de proximité », a asséné Alain Outreman, immédiatement applaudi par le public. Le maire est revenu sur la prévention mise en œuvre sur la ville avec le recrutement de 4 ASVP en voiture, à cheval et VTT, 4 médiateurs présents sur l'espace public et 5 éducateurs de rue. Au sujet d'une police municipale, le maire estime son coût trop élevé sans compter qu'elle accélérerait le retrait de la police nationale. Philippe Court a alors prôné l'utilisation de la vidéosurveillance jugée dissuasive. Ce dispositif n'a pas convaincu le maire qui a cité l'exemple des pays anglo-saxons où elle n'apparaît plus comme la panacée. « À Saint-Étienne c'est un constat d'échec : sur 100 000 faits délictueux recensés, seuls 130 ont été élucidés, a souligné le maire. Elle a aussi pour effet de déplacer la délinquance hors du champ des caméras. »

SEMAINE DU GOÛT

POUR TOUS LES ÂGES ET POUR TOUS LES GOÛTS



La 21^e édition de la semaine du goût s'est achevée le 15 octobre dernier autour d'un atelier consacré aux fleurs comestibles. Initié par le Centre Communal d'Action Sociale, ce projet a été porté par les membres du groupe GLV (Gardons le lien dans la Ville) qui ont animé certains ateliers et assuré la liaison entre les participants et les différents professionnels participant à l'événement. Stéphanie Thevenet, médiatrice sociale, a souhaité orienter ce projet autour d'ateliers intergénérationnels et interculturels où étaient présents les résidents du foyer-logement Pompidou, différentes structures municipales et des associations locales. Ouverts à tous, ces ateliers ont eu lieu pour la plupart à l'épicerie sociale et solidaire. Cette semaine a permis de faire découvrir le goût, de sensibiliser, d'informer, de transmettre des savoirs mais surtout de partager des moments conviviaux et ainsi rompre l'isolement. Lundi matin, le RAM, les multi-accueils

des Sources et Lucie-Aubrac ont accueilli des ateliers axés sur l'intergénérationnel, ateliers co-animés par le groupe GLV et les résidents du foyer Pompidou. Le goût n'est pas seulement dans la bouche, il est aussi visuel et tactile. Démonstration l'après-midi avec Marie Modafferi, animatrice socioculturelle, qui a fait émerger les talents cachés des habitants de la ville à travers un atelier d'initiation à la pâte à sel.

Mardi était réservé à un atelier culinaire "interculturel" où les associations achéroises AKM et Solidarité Achères-Haïti ont transmis leur savoir-faire via la réalisation de succulents acras.

La journée du mercredi était réservée aux enfants avec les centres de loisirs "Le club des 6" et Jacques-Tati, les maisons de quartier J.-Prévert et J.-Verne et par le club Franquin. Le but de cette journée, qui s'est déroulée salle Boris-Vian, était de sensibiliser enfants et parents aux bienfaits d'une alimentation variée et équilibrée. Tout d'abord au travers d'une projection cinématographique mais également grâce à l'intervention de professionnels. Enfin, nous avons échangé autour d'un "Goûter découverte" qui a été réalisé par toutes les mamans des enfants de quartiers mais aussi par diverses associations : AKM, Mosaïque, Samarkand, Soleil des Îles, Solidarité Achères Haïti.

Du "goût à moindre coût" était le thème de l'atelier du jeudi. Nous avons réalisé un repas complet et équilibré pour 3,02 € que nous avons dégusté ensemble.

Mais qui a dit que les fleurs ne se mangeaient pas ? Lors de cet atelier, Marie Monperrus, accompagnée des membres du GLV, nous a fait découvrir comment cuisiner les fleurs. Les beignets de fleurs de courgettes réalisés par le groupe ainsi que les confitures et sucres à base de fleurs offerts par Martine Rodriguez de la boutique "Aux mille et une fleurs" ou encore les glaces à la violette et au miel ont régalé les papilles des petits et des grands !

EN BREF

TRANSPORTS

ENQUÊTE GLOBALE

D'octobre 2010 à juin 2011 se déroule sur notre territoire une grande enquête sur les déplacements quotidiens des habitants d'Île-de-France. Certains d'entre vous seront contactés par TNS-Sofres afin de participer à cette enquête. L'entretien se déroule au domicile des ménages. Tous les membres du foyer doivent être interrogés le même jour.

Les résultats de l'enquête serviront à définir des politiques concrètes, adaptées aux attentes et aux besoins des Franciliens. Aucune exploitation commerciale ne sera faite des résultats. Aucune autre sollicitation ne sera adressée aux ménages participants.

La Ville soutient cette démarche qui permettra d'améliorer nos déplacements, alors si vous êtes contacté, participez !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous connecter à l'adresse suivante : www.egt.stif.info ou contacter le 0 800 006 136 (appel gratuit à partir d'un téléphone fixe).

EN BREF

FESTIVAL LATINO

SOIRÉE TANGO ET SAMBA



De nombreux Achérois se sont déplacés, samedi 9 octobre salle Boris-Vian, à l'occasion de la soirée Argentine-Brésil organisée dans le cadre du festival latino. L'occasion d'écouter la musique et les chants de ces deux grands pays d'Amérique du sud mais aussi de s'initier aux danses locales en toute convivialité. Ambiance samba assurée par le groupe Brazis tandis qu'El Trio Tango a joué de la musique folklorique latino-américaine et du tango. Un buffet de spécialités argentines ajoutait la note gustative à cette belle soirée latino. •

AH CHÈRES ANTILLES !

« Fiesta caliente » samedi 13 novembre à la salle Boris-Vian... Plus de 350 personnes se sont retrouvées à l'occasion de la soirée Caraïbes, un des moments forts du festival latino. Cette soirée tournée vers les Antilles a séduit les

MISSION TOVÉ

CARNET DE VOYAGE

En février dernier, trois collégiens achérois de l'association les « Enfants de Mission-Tové » - Laurène, Alexis (13 ans) et Marina (14 ans) - se sont rendus au Togo. Compte-rendu d'un voyage enrichissant.



« Il n'y avait pas beaucoup de filles dans les classes parfois même il n'y en avait qu'une ! »

À notre arrivée à l'aéroport de Lomé, notre première impression fut la chaleur. Quelle surprise ! Nous n'arrivions plus à respirer ! Yaovi nous a accueillis avec un grand sourire, malgré sa fatigue : il est l'ami de M. Bouveresse et le directeur de l'ONG ADSPE, partenaire de l'association. Joël, le chauffeur et guide, nous a conduits à l'auberge par des rues non goudronnées et cabossées. Nous sommes allés voir Yaovi dans le bâtiment de son organisation, de petites salles faiblement éclairées. Plusieurs jeunes adultes, filles et garçons, suivaient des formations en informatique, bureautique, gestion et d'agent transitaire portuaire. L'un d'entre eux nous a expliqué qu'il venait d'un autre pays africain en guerre et que sa famille avait été massacrée. Son histoire nous a beaucoup émus. L'ONG assure la formation gratuitement pour tous les orphelins. À Mission-Tové, nous avons présenté notre travail : description de la journée d'un élève français et comment récolter l'argent qui a servi à payer fournitures et manuels. Les jeunes étaient tous rassemblés dehors, prenant des notes. Six élèves dont deux filles nous ont présenté trois romans d'écrivains africains francophones dont Maïmounia d'Abdoulaye Sadj. Nous avons assisté aux cours aux côtés des élèves : ils étaient plus

de 40 dans la classe et portaient un uniforme beige. Contrairement à nous, ils restent à la même place toute la journée. Notre voyage touchait à sa fin. C'était si triste de devoir les quitter... »

Éric Bouveresse, président de l'association, précise pour sa part : « La subvention de la ville d'Achères nous a permis de monter des ateliers de culture générale (histoire-géosciences) par l'achat sur place et l'installation d'un poste de télévision et d'un lecteur DVD. La population du canton peut maintenant accéder à la culture par des moyens multimédias contre une cotisation modique.

Un 4^e voyage se prépare pour février 2011 pour 4 autres collégiens très motivés et engagés dans les actions de solidarité de l'association ainsi que dans l'atelier Citoyenneté que j'anime au collège Jean-Lurçat tous les mardis. Les objectifs 2011/2012 de l'association viseront essentiellement la construction de latrines, l'achat de manuels scolaires pour le lycée et les deux écoles primaires, les travaux de forage d'un puits d'eau potable à 100 mètres de profondeur, l'alphabétisation des femmes, la scolarisation des filles, encore trop peu nombreuses, de la primaire à la terminale, et la mise en place d'un planning familial en ce qui concerne la prévention des grossesses précoces. À ce sujet, je lance un appel aux volontaires majeurs étudiants ou étudiantes dans le domaine du social et de la santé pour des missions humanitaires et rejoindre une ONG togolaise sérieuse et compétente que je connais personnellement. »

Info + Association les Enfants de Mission-Tové - 19, rue Georges-Bourgoin 78260 Achères. Président : Éric Bouveresse, ebouveresse@wanadoo.fr <http://enfantsmissiontove10.blogspot.com>

ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE SES DÉCHETS, UN JEU D'ENFANT !

Du 20 au 28 novembre, le ministère de l'Écologie et l'Ademe ont organisé la semaine européenne de réduction des déchets. À cette occasion, la mairie, en partenariat avec la société Pédagogie Concept, a convié le public à participer au jeu "Qui veut sauver la planète ?", samedi 27 novembre dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc. Une manière ludique de comprendre comment réduire les déchets à la source, lorsqu'on fait ses courses, en identifiant les produits durables parmi une sélection d'articles.



Savez-vous qu'un Achérois produit en moyenne 432 kg de déchets par an ? L'objectif (conformément au Grenelle de l'Environnement) est donc de diminuer

ces déchets de 7% (environ 32 kg) par an et par habitant d'ici 2015. Et chacun peut apporter sa pierre à l'édifice grâce à des gestes simples : acheter des produits avec un emballage réduit, coller un autocollant «stop pub» sur sa boîte aux lettres, boire l'eau du robinet plutôt que d'acheter des bouteilles, composter ses déchets organiques... Tout l'après-midi, Marc Raymond, responsable assainissement/déchets à la mairie, et Denis Masliah, de Pédagogie Concept, ont animé un stand ludo-éducatif où les consommateurs étaient invités à comparer différents produits avant de les disposer dans un caddy «jetable» ou un caddy «durable». Les plus perspicaces ont remporté des boîtes de jeu de société (C'est pas sorcier, E=M6, Ushuaia...).

CAFY

LE RSA, POUR LES JEUNES AUSSI

Depuis le 1^{er} septembre 2010, le RSA s'adresse aussi aux jeunes de moins de 25 ans. Le Revenu de solidarité active est destiné aux personnes avec ou sans travail, dont les ressources sont faibles. Il garantit à ses bénéficiaires un revenu minimum et soutient le retour à l'activité professionnelle. Pour bénéficier du RSA, vous devez remplir les conditions suivantes :

- résider en France de manière régulière,
- être français ou ressortissant de l'espace économique européen et justifier d'un droit de séjour ou séjourner régulièrement en France depuis au moins 5 ans,
- être âgé de 25 ans ou plus ou avoir moins de 25 ans et avoir au moins un enfant à

naître ou à votre charge,

- avoir moins de 25 ans, sans enfant, et avoir travaillé 2 ans sur les 3 dernières années,
- vos ressources et prestations familiales, sauf exception, ne doivent pas dépasser un certain montant.

Pour Achères, les dossiers sont instruits par le service d'action sociale qui reçoit tous les après-midi à Poissy au 33 bis avenue Gambetta. Renseignements au 01 30 06 29 60.

Si vous avez moins de 25 ans et pensez pouvoir bénéficier du Rsa, faites le test Rsa sur le www.caf.fr. Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, ce test peut être fait auprès des services municipaux (CCAS, Saref, PAD, Cyb'Info).

EN BREF

... (suite de la p.8)

Achérois venus nombreux écouter la musique, danser et déguster des spécialités des îles. Entrée en matière avec le groupe antillais Otantika pour un voyage musical entre Martinique et Guadeloupe suivi d'une pause buffet où le public a apprécié les démonstrations des danseurs et danseuses de l'association AKM. La formation cubaine Los del Monte et son couple de danseurs Amandine et Hubert ont ensuite entraîné l'assistance sur les rythmes chaloupés de la rumba, du boléro et du cha-cha-cha.



La piste de danse n'a alors plus désespéré grâce aux musiciens heureux d'assurer le "bœuf" dans cette ambiance tropicale ! •

RENDEZ-VOUS

FAUT QUE ÇA DANSE !

Les prochains rendez-vous des thés dansants à Boris-Vian sont prévus les dimanches 5 décembre 2010 et 6 février 2011. •

COHÉSION SOCIALE

UNE POLITIQUE POUR LES QUAR

Qu'est-ce que la politique de la ville ? Elle peut être considérée comme une politique de lutte contre l'exclusion, conduite dans un cadre territorial, en faveur de zones urbaines où la précarité sociale est forte, menée par l'État en partenariat contractuel avec les collectivités locales.

Amorcée en 1977, la politique de la ville est vraiment engagée dans les années 80 avec la création des contrats de ville. Plusieurs lois et dispositifs se succéderont pour aboutir en 2006 aux contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) qui définissent des projets de développement pour les quartiers prioritaires. Aujourd'hui, près d'un Français sur deux vit en ville. Un tiers d'entre eux réside dans une commune de banlieue. À Achères, ce phénomène a subi une accélération sans précédent avec une hausse de la construction après la seconde guerre mondiale pour répondre aux besoins de logements des employés de l'usine Ford de Poissy, des usines de Conflans-Sainte-Honorine et de la gare de triage, principaux pourvoyeurs d'emplois dans la région. Ainsi, à partir de 1964, le bailleur social le Foyer pour Tous réalise à Achères les cités de la Barricade (234 logements), des Champs-de-Villars (925 logements livrés entre 1965 et 1967) et des Plantes d'Hennemont (1372 logements livrés entre 1969 et 1974).

Achères a longtemps donné l'impression d'une ville scindée en deux parties avec d'un côté le « vieux pays » autour duquel s'est développé un habitat pavillonnaire, et, de l'autre, le demi-cercle formé

par les quartiers HLM. Le projet de ville, engagé depuis 1989 sous le label politique de la ville, conduit à donner une cohérence, un équilibre, une vie de quartier et de réelles liaisons entre tous les quartiers et le centre ville. Grâce à ce dispositif national, il s'agit avant tout de lutter contre les phénomènes d'exclusion des populations fragilisées et de développer une unité et une cohésion. Pour poursuivre l'ensemble de ses actions, la ville a signé avec l'État en 2007 un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). Le CUCS comporte 5 thématiques dans lesquelles la municipalité apporte sa réponse à l'échelon local : amélioration de l'habitat et cadre de vie (programmes de logements, plan de circulation, Achères plage, etc), développement économique et accès à l'emploi (Saref, centre de formation, Mission locale, MDE Seine Amont 78...), réussite éducative et égalité des chances (cours d'alphabétisation avec 17 nationalités différentes, aide aux devoirs, HRsports, etc), accès à la santé (Point d'accueil et d'écoute

jeunes, ateliers santéville...), prévention de la délinquance et citoyenneté (Iris, Nocturnes du Bateau Vivre, chantiers éducatifs, PAD, Espace Prévention, CLSPD, etc). Beaucoup des projets réalisés et à venir dans le cadre de la



DE LA VILLE RTIERS

politique de la ville s'appuient sur un principe fondamental promu par la ville depuis plus de 10 ans : la participation (conseils de quartier, programme de Réussite éducative, Conseil municipal d'enfants, Conseil communal de jeunes, Épicerie sociale). De plus, il existe des spécificités achéroises notables. La Ville a toujours eu la volonté d'intégrer les quartiers dans le tissu urbain avec une diversité de logements obtenue grâce au parti pris architectural décidé lors de la réhabilitation entreprise il y a 10 ans et le choix de la mixité sociale (53 % de logements sociaux sur l'ensemble du parc immobilier). Services et équipements publics sont présents dans les quartiers (Sax, conservatoire, Espace prévention, maisons de quartiers réalisées en 1994) autant qu'en centre-ville (PAD, bibliothèque) et il y a une véritable proximité immédiate, le centre-ville se trouvant à 1/4 d'heure de la périphérie. Autre fait d'importance : un seul bailleur, Domnis, avec lequel la ville entretient un partenariat constructif. D'ailleurs, la municipalité prône la concertation avec les Achérois sur chaque projet.



LE MOT DE L'ÉLUE

Nicole Bineau, maire-adjointe chargée de l'Urbanisme et de la Politique de la ville

Depuis maintenant 20 ans, Achères s'est engagée dans la politique de la ville afin de proposer aux habitants des quartiers Champs-de-Villars, Barricade et Plantes d'Hennemont une amélioration de leur quotidien. Depuis 2007 et la signature d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la ville d'Achères a pu obtenir des financements de l'État pour participer au développement de ces quartiers sans pour autant augmenter la pression fiscale des Achérois. Notre souci a toujours été que les subventions obtenues bénéficient directement à la population, ce que nous avons mis en pratique à travers les aides à l'éducation et aux parents (la réussite éducative), la rénovation urbaine, la médiation de rue, l'Épicerie sociale, le Point d'Accès aux Droits, l'aide à la recherche d'emploi... À l'heure où la crise que connaît notre pays paupérise les personnes les plus fragiles et où les économies budgétaires de l'État ont pour conséquence une diminution des services à la population (à Achères par exemple : fermeture de la permanence de la Caisse d'Allocations Familiales, effectifs policiers largement insuffisants, fermetures de classes dans certaines écoles...), nous souhaitons au contraire maintenir et renforcer le service public pour tous les Achérois. Ce numéro consacré à la politique de la ville, s'il ne permet pas de présenter toutes les actions développées, vous donnera cependant un aperçu de ce que nous avons fait et de ce que nous comptons poursuivre au profit des habitants dans un souci de mixité et de justice sociale.

SOCIAL IRIS

Dans la continuité du projet local de Réussite éducative, IRIS (Instance de Réflexion et d'Insertion Sociale) est un dispositif qui vise à proposer une solution individualisée aux jeunes adultes de 16 à 25 ans.

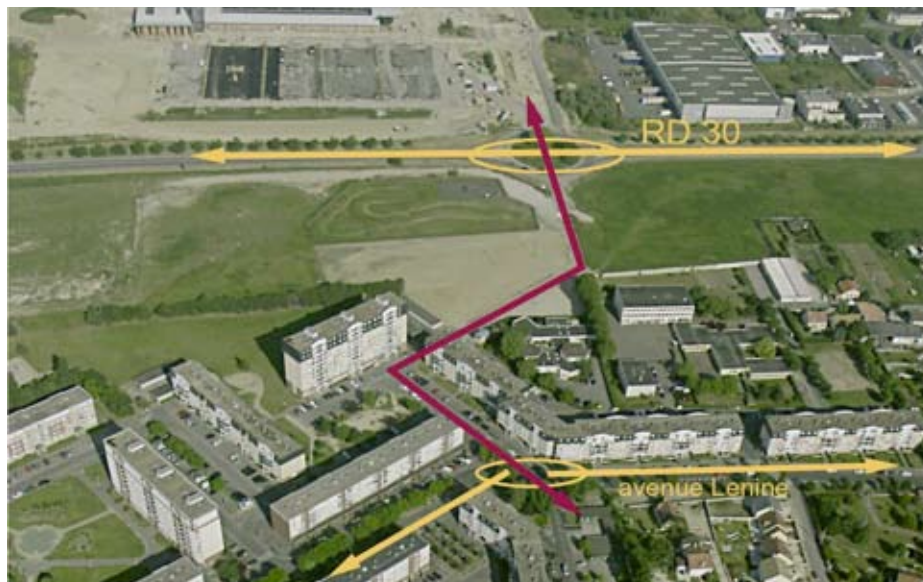
Le projet associe un maximum de partenaires impliqués dans le suivi des jeunes à Achères :

- l'action sociale
- le secteur psychiatrique de l'hôpital de Poissy : le Lampe,
- la prévention spécialisée,
- la psychologue du Point Ecoute Jeune,
- la Mission Locale,
- le secteur jeunesse : Bateau Vivre et le Club Franquin,
- le secteur logement de la commune,
- le service prévention générale

Ce groupe vise à réfléchir de façon commune aux problématiques multiples des jeunes, en apportant un regard mutualisé et un appui technique au groupe en fonction de ses connaissances. Le rôle de l'équipe n'est pas d'émettre des injonctions mais d'être force de proposition. IRIS peut également mutualiser des moyens, organiser des actions communes, etc. « Le secteur prévention existe depuis deux ans et l'ensemble des partenaires se réunit une fois par mois. Maintenant nous nous connaissons et une confiance réciproque s'est établie. Cela permet d'avoir une réflexion globale et d'être plus réactifs », indique Véronique Mercier, coordinatrice du service Prévention générale. •

CADRE DE VIE

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ



La phase 8 du Schéma de cohérence urbaine prévoit le désenclavement des quartiers en raccordant l'avenue Lénine au rond-point RD30.

Aujourd'hui, la mesure du "cadre de vie" ne se limite plus à la présence d'un certain nombre d'équipements. Des aspects plus qualitatifs sont mis en avant au travers des questions de propreté, de qualité des espaces extérieurs, de proximité des services et d'amélioration du sentiment de sécurité. Ces préoccupations des habitants et la question des services ayant trait à la qualité du cadre de vie sont prises en compte dans la gestion urbaine de proximité (GUP). Afin de mieux répondre aux enjeux d'équilibre territorial et de cohésion sociale, la Ville et le bailleur Domnis ont engagé la rénovation urbaine de trois quartiers classés en ZUS : Plantes d'Hennemont, Barricade et Champs-de-Villars. Durant les 3 prochaines années, dans le cadre du Schéma de Cohérence Urbaine, différents projets de construction et de rénovation vont avoir lieu :

- Plantes d'Hennemont - raccordement de la CD 30.
- Reconstruction de l'école maternelle Saint-Exupéry.
- Ouverture d'un espace public de proximité en lieu et place de l'ancien Jal Mutatis.
- Réfection de la voirie et des espaces

extérieurs du futur espace public de proximité.

- Réhabilitation de la salle Marcel-Pagnol pour en faire un centre de loisirs.
- Amélioration de la qualité de service : renforcement de la sécurité par le remplacement des portes palières par des portes anti-effraction/coupe-feu et avec isolation thermique et acoustique renforcée. Réappropriation des caves par les locataires : remplacement des portes de caves individuelles et communes par des portes métalliques.

Ces investissements font suite à une démarche volontariste dans ces quartiers qui a permis d'y implanter de nombreux équipements publics (maisons de quartiers, écoles, espace prévention, chaufferie à bois, espaces extérieurs...), participant ainsi à la qualité de vie. La ville, aux côtés de l'État et du bailleur Domnis, s'est engagée dans une démarche de diagnostic. Deux diagnostics en marchant effectués le 19 octobre 2009 et le 1^{er} juillet 2010, dans le quartier des Plantes d'Hennemont, ont permis de procéder à un état des lieux du quartier et d'identifier les points forts et les points faibles de la gestion urbaine de proximité.

EMPLOI

UNE DES PRIORITÉS MUNICIPALES



Des jeunes participent à un atelier interactif de préparation à l'embauche par le biais du théâtre.

La ville, en créant le Saref, a depuis longtemps placé l'emploi au cœur de ses priorités. En se voulant un outil de proximité, le Saref vise en premier lieu les habitants des quartiers dits « ZUS ». L'objectif est atteint puisque 55 % environ des personnes suivies habitent aux Plantes d'Hennemont ou aux Champs-de-Villars. En déménageant le Saref dans les locaux du centre de formation en juillet dernier, la ville a souhaité rapprocher ce service des habitants des quartiers.

Depuis 2000, la ville a adhéré au PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Emploi). Ce dispositif, co-financé par le Fond Social Européen vise à renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée ou de toute autre personne rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Au Saref, deux référents accompagnent les bénéficiaires du PLIE et un chargé de placement les aide à trouver un emploi durable. Les actions du Saref sont inscrites dans le CUCS et bénéficient chaque année de financements spécifiques au titre de la politique de la ville. Par exemple, l'État soutient financièrement l'action de préparation à l'entretien d'embauche mis en place par ce service. Cette aide de l'État confirme le diagnostic posé par la ville : les quartiers prioritaires sont davantage touchés par le chômage et doivent à ce titre faire l'objet d'une politique de l'emploi particulièrement renforcée.

Le Centre de formation permet de rapprocher l'offre de formation des Achérois. Ainsi, il a permis d'accueillir des formations liées aux services à la personne,

aux métiers de l'animation, des formations à la bureautique... C'est également un lieu ressource pour les questions de droits à la formation. En effet, Achères est désormais labellisé « Point relais » du Fongecif Île-de-France. Cela signifie que les Achérois (salariés et demandeurs d'emploi) peuvent, sur rendez-vous, venir étudier la possibilité de monter un dossier Fongecif avec l'aide du personnel du centre de formation.

Afin que les personnes résidant en quartiers prioritaires ne restent pas en marge de l'entrepreneuriat, la ville a souhaité s'associer avec Poissy et mettre en place un poste de conseiller Cités Lab. Ce dispositif, qui cible en priorité les habitants des quartiers dits sensibles, a vocation à accueillir, informer et orienter toute personne ayant envie de créer son entreprise. Outre les conseils délivrés, l'agent Cités Lab oriente vers les membres du réseau OZ'CREER (réseau composé de professionnels de la création d'entreprises) et reste le référent tout au long du parcours, jusqu'à la création de l'entreprise.

En fondant la Maison de l'Emploi Amont 78 en 2007, Achères (avec Poissy, Conflans, Les Mureaux et la Communauté d'agglomération Deux Rives de la Seine) a fait le choix de la mise en cohérence des politiques de l'emploi sur le territoire. En participant à son pilotage et en soutenant financièrement ses actions, la ville offre aux Achérois, et notamment ceux résidant dans les quartiers, une prise en charge territoriale et adaptée des questions d'emploi et de formation.

MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ FORMATION

Dans le cadre de la politique de la ville, la commune a été retenue pour le financement d'un projet concernant une formation aux métiers de la sécurité. L'objectif de ce projet est de repérer des jeunes éloignés de l'emploi, souvent non diplômés ou dont les diplômes ne leur permettent pas d'accéder à l'emploi mais dont les compétences de savoir être et les aptitudes leur permettent de travailler dans les métiers de la sécurité. Le dispositif est simple :

→ repérer ces jeunes par le biais de la mission locale, du SAREF, du service jeunesse, de la prévention et de la prévention spécialisée.

→ les orienter vers la mission locale pour faire un bilan.

→ pour les personnes dont l'évaluation est concluante, proposer une entrée en formation aux métiers de la sécurité avec un financement à hauteur de 80% du coût de la formation pour la collectivité grâce à la subvention octroyée et de 20% à la charge du jeune.

4) entrée en formation avec parrainage et tutorat d'un professionnel de la sécurité et mise en situation pendant ou à l'issue de la formation.

Les formations proposées sont le certificat de qualification professionnels d'agent de prévention et de sécurité et le SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes), qualification de sécurité incendie. •

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À DÉMISSION

À la suite de la démission de Roland Segui, conseiller municipal appartenant à la liste « Une énergie nouvelle pour Achères », le Conseil municipal a procédé à son remplacement et pris acte de l'installation d'Assia Boudic en qualité de conseillère municipale, appartenant à cette même liste, conformément au code général des collectivités territoriales et en application de l'article L.270 du code électoral. **Unanimité**

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL RÉGIONAL DES YVELINES

Le Conseil municipal sollicite du Conseil général des Yvelines une subvention complémentaire au titre du plan de relance (réservée à des travaux sur chaussées) pour réaliser les travaux de réfection des tapis en enrobés rue du 8-Mai-1945, avenues Lénine et Voltaire d'un montant de 27 876 €. **Unanimité**

VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF (APD) POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY

Le Conseil municipal approuve le coût prévisionnel du marché de travaux pour la construction de l'école Saint-Exupéry sur lequel s'engage le maître d'œuvre au moment du rendu APD soit 2 150 000 € HT (valeur décembre 2008) ainsi que le coût global de l'opération soit 3 802 620 € TTC. Il autorise le lancement du marché de travaux pour la construction sous la forme d'un marché à procédures adaptée ainsi que la signature des marchés selon l'estimation évaluée à 2 150 000 € HT (valeur décembre 2008) ainsi que le lancement de la consultation du marché d'assurances DO+CNR+TRC et la signature du marché estimé à 43 000 € TTC. **Unanimité**

**Prochain conseil municipal
lundi 20 décembre 2010**

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2010

Demande de création d'un syndicat mixte d'études dénommé "Paris-Achères"

Afin de renforcer un partenariat stratégique pour le développement de la Plaine d'Achères avec la ville de Paris, un projet de création d'un syndicat mixte ouvert d'études dénommé "Paris-Achères" a été élaboré. Un lien historique unit les deux villes (épandage) suivi d'une coopération régulière depuis 2001 notamment autour d'enjeux fonciers. La présence de granulats dans les sous-sols des terrains de la plaine et l'élaboration du Plan Global d'Aménagement (PGA) ont en effet motivé la signature d'un protocole d'accord relatif à la cession de terrains appartenant à la ville de Paris et situés dans la plaine d'Achères. Le protocole d'accord foncier continue à s'appliquer et donne un cadre aux négociations des contrats de ventes intervenus et à intervenir. La plaine d'Achères est un territoire dont le développement intéresse l'ensemble de la Métropole francilienne. La mise en place du PGA a été décidé par le Préfet de Région afin d'adapter le PPRI aux enjeux économiques régionaux et nationaux du secteur. Le Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires a décidé de la création d'une Opération d'Intérêt National en Seine Aval, décision entérinée par le Conseil d'État (10/05/2007). L'OIN Seine Aval regroupe 51 communes et s'étend jusqu'à Achères. Dans le cadre de la perspective interportuaire Paris-Rouen-Le Havre, l'établissement public Ports de Paris projette de réaliser sur la plaine d'Achères une plate-forme multimodale. Partageant un même diagnostic sur l'importance stratégique du développement de cette plaine, il apparaît opportun pour les villes d'Achères et Paris, toutes deux soucieuses que l'avenir de la plaine fasse l'objet d'un

projet concerté et élaboré dans le respect des priorités de développement définis dans le PLU d'Achères et dans une approche métropolitaine des enjeux et des contraintes, de constituer un Syndicat Mixte Ouvert d'Etudes "Paris-Achères". Ce syndicat aura pour objet de développer un partenariat stratégique entre les deux villes, d'égal à égal, afin de faire valoir leurs positions vis-à-vis de l'État et des autres acteurs publics parties prenantes du devenir de la plaine d'Achères. Il doit permettre aux deux collectivités de peser ensemble sur les nombreux projets du territoire, à toutes les étapes de leur élaboration, d'être force de proposition pour permettre une approche conciliant les objectifs nationaux, régionaux, mais aussi locaux. Ce syndicat sera l'outil permettant d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'études relatives au devenir de la plaine d'Achères et constituera ainsi un espace de réflexion coopératif inédit au travers duquel pourront être évalués, mieux maîtrisés, mais aussi imaginés, des projets ambitieux et créateurs de richesses pour la métropole parisienne.

Le Conseil municipal demande à la Préfète des Yvelines d'autoriser la création du syndicat mixte ouvert d'études "Paris-Achères" et approuve ses statuts et le principe de l'adhésion de la ville d'Achères à ce syndicat. Il autorise le maire à signer les statuts portant création d'un syndicat mixte ouvert d'études avec la ville de Paris et désigne les représentants de la ville au comité syndical les élus ci-après : Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Rigaud, Yolande Gaffié, Daniel Lattanzio et Suzanne Jaunet (6 membres titulaires) et Elisabeth Le Riboteur, Nicole Bineau, Pascal Fraudin, Stéphane Gauthier, Cécile Clermont et Marc Honoré (6 membres suppléants). **Unanimité**

Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances : mairie-acheres78.fr

UNE ÉNERGIE NOUVELLE POUR ACHÈRES

QUID DE LA DÉMARCHE DE L'AGENDA 21 ?

L'Agenda 21 est un texte adopté par 173 gouvernements en 1992, lors du premier Sommet de la Terre à Rio. Ce texte a fixé les lignes de progrès que l'humanité devrait adopter au XXI^e siècle pour maintenir son développement économique et social dans un environnement vivable

L'Agenda 21 a une déclinaison locale, fondée sur la participation et le partenariat des acteurs privés et publics, c'est un processus de définition de stratégies de développement de territoires qui décline les principes de développement durable. Un bon nombre de villes ont déjà intégré cette démarche. Notre collègue chargée du développement durable au sein de la majorité nous a présenté le projet municipal en juin 2008. Il doit permettre (sic l'exposé et le site de la ville) d'intégrer les critères du développement durable dans les actions conduites par la commune en prenant en compte la dimension économique, les conséquences sociales et les impacts éventuels sur l'environnement. Il doit également permettre de s'engager dans une démarche territoriale de développement durable participative et d'amélioration continue en associant les élus, les agents et les acteurs territoriaux (la population, les représentants associatifs locaux, les acteurs économiques, les partenaires institutionnels...). Elle nécessite la constitution de comité de pilotage et de comité de suivi. À ce jour et sauf défaut d'information, aucune nouvelle depuis juin 2008. Certes la notion de développement durable est intégrée dans les choix d'urbanisme, dans le programme des activités de nos jeunes citoyens (classes de découverte, classes ville, programmes des centres de loisirs). Mais où en est la mise en compte de cette démarche dans sa globalité ? En dehors d'une rubrique et quelques mots sur le site de la Ville, quelles sont les dispositions prises au quotidien pour s'inscrire dans le respect de notre environnement ? Quelle est, par exemple, la politique énergétique de la Ville ? Comment sensibilise-t-on les employés municipaux pour les convaincre d'adopter de nouveaux comportements ? Le service des espaces verts n'est pas le seul concerné. Soyons inventifs, pédagogues et ambitieux. C'est à partir des gestes simples, quotidiens et identifiables pour le citoyen qu'une ville peut montrer l'exemple.

**Suzanne Jaunet, Marc Honoré,
Annie Debray-Gyrard, Daniel
Giraud, Roland Segui**

CONTINUONS ENSEMBLE

MIEUX VIEILLIR MAIS À QUEL PRIX ?

Après avoir promulgué « sa » loi sur les retraites au mépris de l'avis majoritaire des Français, le Président de la République persiste en voulant continuer de réformer mais pour faire peser les efforts toujours sur les mêmes. Exemple marquant : le « Chantier » de la dépendance.

Selon les dernières projections de l'Insee, un Français sur trois aura plus de 60 ans en 2060 et le nombre de centaines devrait exploser pour atteindre les 200 000 personnes : des chiffres tributaires des conditions d'espérance de vie et du coût de la prévention et des soins qu'il nous faut traiter avec prudence.

Une réforme ? Certes mais pas n'importe laquelle. La perte d'autonomie doit relever de la solidarité nationale, donc de la Sécurité sociale et non pas seulement de la solidarité familiale.

Plutôt que de créer une nouvelle branche de la Sécurité sociale dédiée à l'aide aux personnes âgées fragilisées, les solutions qu'il préconise portent sur l'obligation de « prendre une assurance privée de 15 € par mois dès 50 ans » et la diminution du nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie.

De telles propositions sont inacceptables puisque qu'elles mettent les retraités et leurs familles à contribution, épargnent une fois de plus le patronat et offrent aux assurances privées un marché juteux.

La société se juge à la façon dont on traite les anciens et les plus fragiles ! S'occuper de nos aînés, c'est aussi s'occuper de nous, de notre avenir.

**Le groupe de la majorité
municipale**

UN NOUVEL AVENIR POUR ACHÈRES

LE LOGEMENT NEUF À ACHÈRES : RIGUEUR ET COHÉRENCE S'IMPOSENT

Chacun aura pu le constater aux détours des rues d'Achères : les immeubles récents et les chantiers de construction fleurissent comme les roses au mois de mai... (ou poussent comme les champignons après l'averse). Certes, dans notre région comme dans d'autres, le déficit de logements est flagrant et nombre de célibataires et de familles rencontrent de grosses difficultés pour se loger décemment à un coût acceptable. Nous ne l'ignorons pas.

Il est cependant légitime de s'interroger sur la cohérence de la politique menée dans ce domaine par la majorité municipale. Sur chaque parcelle de terrain de bonne dimension qui se libère, les grues ne tardent pas à être installées et les chantiers de construction vont bon train. Mais le résultat n'est pas toujours probant... Un schéma global planifiant les implantations sur le long terme doit être élaboré et faire l'objet d'une discussion avec les Achérois : le PLU et une ou deux réunions publiques ne suffisent pas. Par ailleurs, les constructions récentes ou en cours pêchent, pour la majorité d'entre elles, par une absence totale du sens de la mesure, par un manque d'esthétique et d'harmonie avec l'environnement. C'est au final l'oubli évident de la prise en compte du bien-être et des intérêts des voisins de ces nouveaux immeubles.

Enfin, puisque la question est désormais ouvertement posée, nous affirmons notre opposition à la construction d'un nouveau quartier d'habitation à la Petite-Arche, au-delà du cimetière surtout s'il s'agit d'immeubles de 7 étages. Ces terrains sont trop excentrés par rapport à l'agglomération et nous considérons aussi qu'Achères n'est pas prête, en l'état actuel, à accueillir, en grand nombre, de nouveaux habitants. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir plus en détail sur cette question dans un futur proche.

**Daniel Lattanzio
et Cécile Clermont
www.acheres2008.com**

EN BREF

LE SAX

RENDEZ-VOUS

→ **Fêt Kaf**

Dimanche 19 décembre à 17h, le Sax se met à l'heure de la Réunion en commémorant le 20 décembre 1848, date de l'abolition de l'esclavage célébrée sous le nom de Fêt Kaf. Une fête de la liberté qui sera l'occasion de mettre à l'honneur la culture Maloya et la musique créole. Plusieurs formations vont animer cette soirée haute en couleurs.

> Amicale Ma-Zo : Rosemary Stanley et Marjolaine Karlin ont décidé de rendre hommage à Alain Peters avec l'Amical Maloya-Zorey (Ma-Zo) composée des membres des groupes Moriarty et Marjolaine Babysidecar.

> Lafous' : Jean-Didier Hoareau porte l'héritage de l'île de la Réunion. Il nous propose une version maloya rageuse et tendue.

> La Muse à Zézette & Lorkès en Kuiv Karousèl : en croisant leurs interprétations du musette et du quadrille, ces musiciens présentent un bal guinguette d'un genre nouveau.

→ **Noël mandingue**

Vendredi 24 décembre à 20 h 30, une ambiance pas comme les autres attend le public du Sax pour une soirée de Noël dépaysante au tempo de l'Afrique. Le «Noël mandingue» est l'occasion de faire découvrir la culture africaine en

BIBLIOTHÈQUE

ENTRE CIEL ET TERRE



Jeu­di 14 oc­to­bre, la lit­te­ra­ture haï­ti­enne é­ta­it à l'hon­neur à la bi­bli­o­thèque, avec la ve­nue de l'é­cri­vain Louis-Philippe Dalem­bert. Une so­irée s'in­scri­vant dans le ca­dre du Festival Latino. L'auteur, pré­sen­té par Yvon Le Men, a lon­gue­ment parlé d'Haïti, met­tant l'ac­cent sur l'his­toire agi­tée du pays, la force de la re­li­gion vau­dou qui im­prègne la so­ciété, et l'ex­trême ri­chesse de la vie ar­ti­sti­que et lit­te­raire qui l'a­nime. De­vant un public nom­breux, Louis-Philippe Dalem­bert et Yvon Le Men ont lu à voix haute des poèmes de l'auteur haïtien, tirés des re­cueils Poème pour ac­com­pa­gner l'ab­sence et Trans­hu­man­ces, ain­si qu'un ex­trait du ro­man Rue du Faubourg Saint-Denis. Eve Florien et Marcelle Sau­vion, de l'as­so­cia­tion So­li­darité Achères-Haïti ont aus­si lu des ex­traits du ro­man Les Dieux voyagent la nuit. Louis-Philippe Dalem­bert a é­ga­le­ment parta­gé avec le public la lec­ture d'un poème en créole. À la fin de la so­irée, les lec­teurs ont pu faire dé­dicacer leurs livres et goûter les spé­cialités culi­nai­res haï­tiennes, pré­pa­rées par l'as­so­cia­tion So­li­darité Achères-Haïti.

Pour la dernière rencontre littéraire de l'année 2010, Yvon Le Men a reçu l'écrivain Luis Mizon, à la bibliothèque le 2 décembre dernier.

Luis Mizon est né en 1942 à Valparaíso, au Chili. En 1974, à la suite du coup d'état militaire, il décide de venir en France, travaille comme journaliste à France-Culture, où il fera plusieurs émissions sur le Chili et la poésie latino-américaine et espagnole. Essentiellement poète, il écrit également des romans et est aussi peintre. Nous reviendrons plus largement sur cette rencontre dans le prochain numéros. Les livres des auteurs sont disponibles à la bibliothèque.

Info + Réservation à la bibliothèque : sur place ou au 01 39 11 22 95

EXPOSITION

CUBAS-GLASER

L'exposition de Frédéric Cubas-Glaser «L'enfouissement de la nuit» est prolongée **jusqu'au 15 janvier 2011** à la bibliothèque multimédia.

PEINTURE

DES RACINES ET DES TOILES

Le peintre haïtien Junior Francisque présentait ses toiles, les 16 et 17 octobre, salle Bussières. Un rendez-vous marquant la reprise des expositions mensuelles et qui a fait suite à la création d'un collectif de peintres achérois.

Une surprise attendait les visiteurs à l'entrée de la salle avec une installation représentant un homme allongé sur le dos, les bras en croix, les mains tenant des bols vides. « Cela exprime la misère dans le monde, explique Junior Francisque. Aujourd'hui, on passe devant des mendiants sans plus y faire attention : ils font partie du mobilier urbain ! » C'est donc délibérément, en marge de sa peinture, qu'il a souhaité interpeller le public. Parmi la cinquantaine de tableaux que l'artiste exposait, les symboles sont nombreux et multiples. « La mondialisation autorise l'usage de symboles de toutes sortes », a-t-il indiqué à des jeunes avides d'explications. Actuellement, délaissant

l'acrylique et la couleur, il travaille en noir et blanc : une orientation due au choc ressenti après le séisme qui a touché son pays. Bien qu'il ait quitté Haïti il y a 10 ans, Junior Francisque y puise la sève de son inspiration, entre paradis perdu et dure réalité.



Junior Francisque devant une de ses toiles symbolisant l'esclavage, indissociable de l'histoire d'Haïti.

PEINTRE AU NATUREL

Les 20 et 21 novembre, c'est l'Achérois Louis Chalard qui exposait ses peintures, 65 toiles réalisées de 1996 jusqu'à aujourd'hui.

Au fil des tableaux accrochés aux murs, le public a découvert les thèmes chers au peintre : les trains, le Concorde, Achères de 1970 à nos jours, paysages/natures mortes/rivages. L'attrait du chemin de fer, Louis Chalard le doit à son passage au dépôt d'Achères au début de sa vie active. Un emploi d'ajusteur qu'il quitta rapidement pour travailler dans l'industrie. Mais ces deux expériences n'étaient pas du goût de cet amoureux du dessin qui intégra ensuite un cabinet d'architecte pour faire carrière dans cette voie. Ses toiles sur le Concorde ont rappelé à de nombreux visiteurs que le supersonique passait régulièrement au-dessus d'Achères lorsqu'il était en service. L'une d'elles a été signée par l'équipage du dernier vol commercial. « Je peins à longueur d'année suivant l'inspiration, déclare ce jovial retraité. Plus on peint, plus on a envie de peindre ! » Les nombreuses

photos d'Achères prises lors de ses balades ont servi de bases à plusieurs tableaux comme celui sur la construction des Plantes d'Hennemont. Sur un autre qui représente le Paris-Deauville passant en forêt d'Achères il a rajouté quelques années plus tard un lièvre courant le long de la voie afin d'égayer son sujet ! L'humour n'est jamais loin chez Louis Chalard tant dans ses toiles que dans ses propos...



Prochaine expo les 18 et 19 décembre, salle Biraud, avec une présentation du collectif des peintres achérois : Anna Ho Hon, Monique Maggio, Isabelle Laronze, Jean Barbas, Josy. S, Louis Chalard, Max Claver, Francisque Junior, Isabelle Pocquet, Denise Perot, Gary Legrand.

France, tout en amenant aux communautés africaines d'ici les artistes phares de leurs pays d'origine. En 2010, c'est un concentré des traditions et des promesses du Mali qui est proposé pour fêter ce Noël africain : Séga Sidibé, grand maître des tambours mandingues. Adja Soumano, la djeli (griotte en français). Issue de la dynastie des Soumano, elle porte fièrement l'héritage familial. À 13 ans, elle se produit aux côtés des plus grandes (Amy Koïta, Awa Dramé) et très vite, sa voix fait mouche et le Mali l'adule aujourd'hui. Djéli Kouyaté transmet par le chant la tradition de son pays. Elle est née à Bamako où elle a commencé avant de se produire régulièrement sur les scènes de la capitale. Djéli a collaboré notamment avec Adja Soumano et Amy Koïta. La soirée débutera par un concert de la Symphonie des tambours d'Achères (en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement communal d'Achères). Ce projet s'est construit autour de Séga Sidibé. L'objectif est de réunir une vingtaine de percussionnistes amateurs pour jouer avec le virtuose du djembé, à cette occasion, sur un programme d'un rythme du Mali : le sounou. Cet ensemble est essentiellement constitué d'amateurs de la région et notamment des élèves de Michel Weelen, professeur à l'école de musique d'Achères. •

Info + réservations :
01 39 11 86 21

EN BREF

JUMELAGE

TOURNOI DE PÉTANQUE EN ALLEMAGNE

Samedi 4 septembre, 8 membres de la Boule du Robinson ont participé au premier tournoi de pétanque commun aux associations de jumelage de Kahl et de Grosskrotzenburg. Les jumelages des environs étaient également présents ainsi que leurs villes jumelles : Achères pour Grosskrotzenburg, Villefontaine pour Kahl. Dès 10 h, 12 équipes de 3 personnes (triplette) se sont rencontrées sous le regard des maires des deux villes organisatrices. Achères a remporté le tournoi en occupant les deux premières places. L'équipe mixte franco-allemande s'est classée 5^e. Nos amis de la Boule du Robinson se disent déjà prêts à revivre l'expérience ! •

CLOCA

ASSEMBLÉE ANNUELLE



Les lauréats de cette année sportive entourés d'Eric Garault, président du Cloca, et José da Silva, élu chargé des sports.

Eric Garault, président du Cloca, a procédé à la lecture du rapport moral. Il a souligné une forte augmentation des effectifs (plus de 8%) par rapport à la saison dernière. Ce qui nous amène aujourd'hui à un nombre de 2528 adhérents pour l'année 2009-2010. Il a ensuite relaté les nombreuses participations des différentes sections sportives aux événements majeurs de la ville tels que le Téléthon, la fête de l'Amitié, les Foulées achéroises, Achères-Plage et le soutien à l'association Solidarité Achères-Haïti. Enfin, il a précisé les challenges de la saison prochaine tels que l'organisation du Téléthon 2010 ainsi que la 15^e édition des Foulées achéroises, un projet de refonte du site du Cloca, la mise en place d'un calendrier commun des manifestations, la mise à disposition d'un budget réservé

aux projets sportifs, une révision complète des contrats juridiques afin de rester en conformité avec la législation et un projet commun d'exposition photos avec le CCCA. Eric Garault a terminé sa présentation par le souhait de mettre en place un projet à long terme visant à promouvoir le "sport compétition" tout en préservant une priorité au sport pour tous. Sur le plan financier, le trésorier général, Jean Zanchet, a présenté les chiffres clés indiquant la bonne tenue des comptes et l'obtention d'un excédent de trésorerie qui sera employé sur des projets sportifs des sections. Les adhérents présents ont approuvé à l'unanimité la présentation de ces deux rapports.

Yves Fuzet, réélu au poste de la communication et manifestations du Cloca, a dressé le bilan sportif de l'année écoulée où certaines de nos sections ont brillé par leurs résultats. Ainsi, Thomas Divialle (section fitness musculation) est devenu champion de France catégorie senior en concours de développé couché. La section handball a reçu la récompense Label Bronze école de handball et a hissé 3 équipes en finale de la coupe des Yvelines (14 et 16 féminines et 18 masculins) avec un titre de champion des Yvelines en 16 ans féminines. L'équipe senior de rugby accède au championnat 2^e série. En tir à l'arc, la jeune Camille Dufeil, 13 ans et 8 podiums en 2 ans, a été détectée par les comités départemental et régional. En tennis, l'équipe féminine accède au niveau pré-national et l'équipe 1 masculine en 2^e division. Chez les jeunes, l'équipe des 9-10 ans devient championne des Yvelines. Première participation à l'édition des 24 h de Cergy de l'équipe VTT qui termine 3^e toutes catégories confondues. Bravo à tous nos sportifs qui ont brillamment défendu les couleurs de la ville !

Le bureau remercie chaleureusement la présence de José Da Silva, élu aux sports et aux jumelages, le service des Sports, le service Communication et le service Fêtes et Cérémonies pour leur dévouement et leurs compétences dans les nombreux événements du Cloca.

JEUNE PUBLIC

« BONJOUR L'AVENTURE »

« Comme tous les matins, j'ai pris mon petit déjeuner, mais, bizarre, mon bol était habité ! Les lutins existent. Ils sont vivants, je vous le jure, je peux même vous le prouver ! Mais que cela reste un secret entre nous... »

Ainsi commence le spectacle de marionnettes que propose la bibliothèque le mercredi 15 décembre 2010. Réalisé par Philippe Juste, ce conte animé s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans. Un véritable enchantement, idéal en cette période de fêtes. Deux séances sont prévues : 10h30 et 14h30.

Info + Réservations à la bibliothèque ou au 01 39 11 22 95



CSA

PHILIPPE MONTEIL, PRÉSIDENT DU CSA, FAIT LE POINT SUR LE FOOT À ACHÈRES



→ Depuis le tournoi international U15 que s'est-il passé au CSA ?

Ce très beau tournoi fut une fierté de la saison. Rendez-vous compte : une équipe de Grosskrotzenbourg, d'Amarante, de Bearsted et 2 ententes, l'une Algérienne, l'autre Marocaine se sont rencontrées sportivement et culturellement ! Et que dire de la très belle soirée organisée par l'Amicale des Algériens. Le CSA profite de cette tribune pour remercier encore tous les acteurs de ce succès. Il y a eu la fête de l'Amitié, celle du club fin juin, puis Achères plage pour promouvoir notre club et le football auprès des enfants et des jeunes. Enfin, après quelques vacances roboratives, entraînements et compétitions ont repris ainsi que l'école d'initiation encadrée essentiellement par des Achérois, c'est quelque chose qui nous tenait à cœur.

→ Avec ce qui s'est passé à la dernière Coupe du monde aviez-vous des craintes par rapport à cette nouvelle saison ?

Certainement. L'image du foot a été ternie par l'évènement d'Afrique du Sud. Et les violences lors du championnat de ligue 1 nous font beaucoup de mal ! Mais finalement nous avons un nombre de licenciés à peu près équivalent à l'an passé (soit 350 adhérents environ).

→ Vos satisfactions ?

Hormis le tournoi international, c'est de voir tous ces jeunes avoir le même enthousiasme dans la pratique de leur sport. De voir les seniors, le dimanche, jouer pour les couleurs de leur club, sans oublier bien sûr les vétérans qui prennent toujours plaisir à jouer le

dimanche dès 9h du matin ! C'est aussi d'avoir réussi, malgré les personnalités différentes, à réunir un groupe de bénévoles qui fait vivre le club et ce n'est pas facile ! C'est enfin de proposer une cotisation parmi les moins élevées du département ce qui permet au foot de rester abordable pour tous.

→ Un message à passer ?

Nous avons un besoin criant de dirigeants pour les équipes seniors du dimanche après-midi en particulier et pour toutes les catégories. Je lance donc un appel aux retraités/anciens joueurs pour accueillir les jeunes de l'école de football et aider les seniors. Sans bénévoles, il n'y a plus de club ! Nous avons besoin de partenaires, de sponsors locaux... Nous voulons que le foot reste populaire et abordable et donc nous nous condamnons à avoir un budget qui ne nous permet pas d'extravagance. Je lance aussi un appel à d'éventuels entrepreneurs, chefs d'entreprises, commerçants amateurs de foot et attachés à la ville, pour nous aider à acheter des maillots, offrir des équipements et du matériel à nos joueurs et encadrants au niveau qu'ils méritent. Enfin, merci à tous ceux qui font que, malgré toutes les difficultés, le CSA continue de vivre sur la ville et d'être présent à l'extérieur.

Les rendez-vous du CSA

- Goûter de Noël des enfants : 15 décembre
- Vœux et tournoi footsal : 2 janvier
- Loto salle Boris-Vian : samedi 5 février
- Stage annuel de foot pour les enfants (licenciés ou non) : 1^{ère} semaine des vacances de printemps
- Tournoi international des U15 → 11, 12, 13 juin
- 30 ans d'amitié et de jumelage sportif avec nos amis de Bearsted (si vous voulez recevoir un joueur anglais, contactez le Club).



EN BREF

COLLÈGE JEAN-LURÇAT

ON COURT POUR ELA

Malgré les bourrasques et la pluie, le cross du collège s'est déroulé lundi 4 novembre au complexe sportif Georges-Bourgoin. Une course annuelle organisée au profit de l'association Ela (association européenne contre les leucodystrophies). Contrairement à ce que nous annonçons dans notre précédent numéro, le cross du collège a été annulé le 19 octobre à cause des grèves : l'absence de certains professeurs ne pouvait garantir la sécurité de l'évènement (ce sont les enseignants travaillant ce jour-là qui assurent la sécurité le long du parcours). Le mauvais temps n'a pas empêché près de 800 élèves à participer à ce cross de 2,6 km pour les minimes garçons et 2 km pour le reste des concurrents. À cette occasion, plus de 2500€ de dons ont été récoltés au profit d'Ela dans le cadre de sa campagne « Mets tes baskets et bats la maladie ». Résultats du cross : 1^{er} minime : Aboubakar Diaby, 1^{ère} minime : Julie Roquigny, 1^{er} cadet : Nabile Maghzaz, 1^{ère} cadette : Julie Ehret, 1^{er} benjamin : Antoine Vadimon, 1^{ère} benjamine : Anaïs Croisard.

EN BREF

11 NOVEMBRE
DÉFENDRE
LA PAIX



Deux jeunes élus ont procédé à l'appel des victimes des conflits du 20e siècle (14-18, 39-45, Indochine, Algérie).

Jeudi 11 novembre, une pluie de saison a accompagné le déroulement de la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. En présence des enfants des CME-CCJ, des jeunes sapeurs pompiers, du Mouvement de la Paix, la municipalité et les associations d'anciens combattants ont rendu hommage aux combattants de la Grande Guerre d'abord face au monument aux morts puis devant la stèle de la rue du 11-Novembre-1918. Après avoir lu une lettre d'un poilu à sa femme qui décrit l'horreur d'un conflit qui fit 2000 morts par jour pendant 4 ans, Alain Outreman a évoqué la fragilité de nos démocraties menacées par le spectre du nationalisme : « Dans le contexte actuel de crise, notre devoir est de défendre la paix contre l'égoïsme et la haine. » •

SENIORS

« BIEN VIEILLIR CHEZ SOI »



La coordination gérontologique et les professionnels du maintien à domicile ont organisé le forum « Bien vieillir chez soi » jeudi 21 octobre, salle Boris-Vian. Une manifestation destinée aux seniors, aux familles et aux professionnels. Une trentaine de partenaires a pris part à cette 2^e édition du forum couvrant tous les domaines du 3^e âge : CCAS, accueil de jour, portage de repas, téléassistance, aide à la personne, soins à domicile, handicap, foyers logements, veuvage, logements intergénérationnels, matériel médical,

Coderpa... Un espace santé informait les visiteurs sur les risques cardio-vasculaires avec la fédération française de cardiologie, la diététique et le sommeil avec l'agence régionale de santé (ARS) et la nutrition avec la société Nestlé. Les deux conférences programmées dans la journée ont connu une belle affluence : les successions le matin et la maladie d'Alzheimer l'après-midi. Enfin, des stands sur l'esthétique, les loisirs et les vacances étaient également présents sur le forum.

FOYER POMPIDOU

OCTOGÉNAIRE
ET BÉNÉVOLE

Léontine Delabre est née le 6 octobre 1919. Depuis 27 ans, elle est un membre actif de l'association Rencontre où tout le monde la connaît plutôt sous le surnom de "Mimi". Le service au bar et l'animation des jeux n'ont plus de secret pour elle. Malgré ses 91 ans, elle est toujours aussi dynamique et aussi dévouée. Elle est un exemple à suivre concernant

le bénévolat et c'est pour cette raison qu'elle a reçu cette année, à juste titre, la médaille du Mérite associatif des mains de monsieur le maire. L'association espère la compter encore pendant de nombreuses années parmi ses membres. Bravo Mimi !



Léontine Delabre, honorée lors de l'anniversaire de l'association Rencontre le 16 octobre dernier.

3^E ÂGE

ATELIERS DU BIEN VIEILLIR

Jusqu'au 3 février 2011, la MSA organise les Ateliers du Bien vieillir à Achères.

Pourquoi et comment vieillissons-nous? Quelles conséquences sur notre quotidien? Comment intégrer ces changements à nos projets? Et la santé dans tout ça? Autant de questions auxquelles les ateliers du bien vieillir tentent d'apporter des réponses.

Un cycle d'ateliers pratiques (organisés en 7 séances de 3 heures) vous informera sur les clés du mieux vivre et du bien vieillir. Alternant apports théoriques et animations dynamiques, ces ateliers ont pour objectif de sensibiliser à la préservation de votre capital santé. Ils vous permettront d'analyser et de faire évoluer vos comportements quotidiens afin d'améliorer votre état de santé et votre qualité de vie.

Ils s'adressent aux personnes de plus de 55 ans, assurés MSA ou non. Les ateliers se dérouleront tous les jeudis de 14 h à 17 h salles Biraud/Bussières.

Après la séance d'introduction du 25 novembre, les séances aborderont « Bien dans son corps, bien dans sa tête » (2 décembre), « Pas de retraite pour la fourchette » (6 janvier), « Les 5 sens en éveil, gardez l'équilibre » (13 janvier), « Faites de vieux os » (20 janvier), « Dormir quand on n'a plus 20 ans » (27 janvier), « Le médicament, un produit pas comme les autres » (3 février 2011).

Info + Participation : 20 euros par personne pour l'ensemble du cycle

Contact : CCAS, 8, rue Deschamps-Guérin

MOIS DES PERSONNES ÂGÉES

EXPOSITION À POMPIDOU



Les travaux des résidents du foyer Pompidou réalisés lors des ateliers points comptés et peinture.



Jeudi 14 octobre, dans le cadre du mois des personnes âgées, deux expositions ont eu lieu au foyer-résidence Georges-Pompidou. La première, variée et colorée, présentait des travaux de points comptés réalisés par les participantes à l'atelier du CCCA et les résidentes du foyer, sous les conseils avisés de l'animatrice Anne-Marie Schmidt. L'autre mettait en scène les tableaux peints par les résidents du foyer, des toiles exécutées durant l'atelier que dirige Serge Segurini.

Bravo pour ce dévouement au service des autres car, nous le savons bien, rien de tel que les travaux qui occupent les mains et

l'esprit pour rester en forme quel que soit l'âge des participants.

SANTÉ

LE STANDARD EST OUVERT !

Pour la 10^e année, le Réseau Bronchiolite d'Île-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite 2010/2011. Un centre d'appels est opérationnel depuis le 15 octobre 2010 et **jusqu'au dimanche 13 mars 2011**. Des standardistes spécialisés communiqueront les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h (0820 820 603 - n° indigo, 0,12€), des médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h : 0820 800 880 n° indigo, 0,12€).

EN BREF

MÉMOIRE D'AVENIR

LES CHEMINOTS SE RACONTENT



Les anciens de la SNCF : Gilles Bastien, Daniel Avice, Jean-Marie Hourgue, Daniel Avenet, Jean Dupont, Michel Bojko, Bernard Godinho, Joël Epiard.

Dans le cadre du livre sur l'histoire d'Achères qu'ils préparent, Jean-Pierre Alexandre et Serge Garde, fondateurs de la société « Mémoire d'Avenir », ont rencontré des Achérois retraités de la SNCF.

Une réunion de travail enregistrée et filmée qui servira à développer le chapitre sur le passé cheminot de la ville.

Vous souhaitez témoigner sur l'histoire d'Achères et faire part de vos souvenirs?

Vous possédez des photos, illustrations ou documents d'époque? N'hésitez pas à contacter la mairie au 01 39 79 64 00 ou Jean-Pierre Alexandre au 06 83 36 98 73 ou jpalex2000@wanadoo.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (HORS-COMMUNE)

Laurena Amegatse - Armand Amory - Justine Barbieux - Clément Bernhard - Mathis Bidard - Thayna Boucard - Camille Carpentier - Cannavo - Sami Cheribet - Aïchata Coulibaly - Emma Decock Noël - Clara Duhaussay - Tiago Fernandes Pinto - Serena Filomin - Valentine Gaudin - Julie Gonzalez - Livolsi - Liam Gosset - Adam Hammami - Zakaria Hsissou - Myriam Hoarau - Liam Lapeyre - Christèle Le - Nolann Lehoux - Kristen Machuelle - Amenity Seggar - Célia Lefebvre - Sabri Marhar - Baptiste Merlet Chene - Nathéo Morisson Odoul - Lou-Anne Pinson Marchal - Lina Saf - Acoulon Erdem Tutin - Mathis Ribeiro - Noah Ribeiro - Alan Rochette - Lucas Royer - Licia Saint-Just - Marième Seck - Lou-Ann Talbot - Mamadou Toure - Artur Zakrzewski.

MARIAGES

Fouzia Ould-Ali & Samir Ibrahim - Magali Villain & Kamenan Tanoh - Ioana Ciliban & Dumitru Iordache - Sabrina Boukhari & Saïd Lamani - Catherine Martinot & Guy Bombaud - Caroline Fridi & Rachid El Moumni - Adama Barry & Alex Barry - Nadia Berrahal & Mohamed Noubli - Sokhna Faye & Matthieu Valais - Nour El Houdâa Acimi & Naceredine Chergui - Samia Zeryouh & Adil Laghnane.

DÉCÈS

Gisèle Berger veuve Depoil (85 ans) - Dominique Dault (57 ans) - José Ferreira (60 ans) - Roger Joux (74 ans) - Jacques Larive (86 ans) - Mireille Léger épouse Mahu (83 ans) - Jacques Mottier (75 ans) - Pascale Pilloy (47 ans) - Paulette Poirret veuve Ravatin (87 ans) - Solange Roger veuve Dubois (87 ans) - Jean-Pierre Vequeau (63 ans) - Jacqueline Rouland veuve Planquette (75 ans).

AFFAIRES GÉNÉRALES

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Jusqu'au 26 février 2011 et ce à partir du 20 janvier 2011, vous allez peut-être recevoir la visite d'un des 3 agents recenseurs qui vont parcourir la ville, il s'agit de Mme Nadia Giffard-Walleth, Mme Nadine Maurouard et Melle Florence Raynal. Mmes Dominique Salagnac, coordonateur et Natacha Ould Biye, chargée des habitations mobiles terrestres, seront joignables en Mairie, service des Affaires générales.



Mme Giffard-Wallerth



Mme Maurouard



Melle Raynal

L'agent recenseur sera muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du Maire. Il va déposer à votre domicile une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement, il peut vous aider à remplir ces formulaires qu'il récupèrera une fois remplis. Depuis 2004, dans les communes de plus de 10000 habitants, la collecte des données se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population dispersé dans l'ensemble de la ville. Les résultats



Mme Salagnac



Mme Ould Biye

du recensement sont calculés après 5 ans à partir d'un échantillon de 40% de la population. Participer au recensement est un acte civique obligatoire (loi de juin 1951) Toutes les réponses sont absolument confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

Affaires générales

01 39 79 64 08

CONSEIL MUNICIPAL

NOUVELLE ÉLUE

L'un des points à l'ordre du jour a concerné la prise de fonction d'un nouveau conseiller municipal. À la suite de la démission de Roland Segui, conseiller municipal appartenant à la liste « Une énergie nouvelle pour Achères », le Conseil municipal a procédé à son remplacement et pris acte de l'installation d'Assia Boudic en qualité de conseillère municipale, appartenant à cette même liste, conformément au code général des collectivités territoriales.



RAPPEL

AFFAIRES MILITAIRES

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.



Magazine d'information locale de la Ville d'Achères **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Alain Outreman
RÉDACTION : Marc Delbos **PHOTOS** : Marc Delbos, Romain Tirot **CONCEPTION GRAPHIQUE** : Anatome
RÉALISATION : Nathalie Hiblot **IMPRESSION** : LNI **TIRAGE** : 8500 exemplaires sur du papier 100 % recyclé



DERNIÈRE PARTIE

SOUVENIR D'UNE COMMERÇANTE ACHÉROISE

Fin des souvenirs de Giselle Pastant, fille des premiers marchands d'électroménager d'Achères.



J'ai connu mon mari en 1954. Nous sommes restés fiancés plusieurs années avant de nous marier en 1958. Mon époux nous a beaucoup entourés mon petit frère et moi. Il a fait tout ce qu'il pouvait pour m'aider à la boutique : il a pris des cours de dépannage télé chez Ducastel à Paris. Ce n'était pourtant pas du tout son domaine, il était ouilleur-ajusteur de formation et sa grande passion était la peinture. Il avait un tempérament d'artiste. J'étais consciente qu'il faisait pour nous de très gros efforts, ce nouveau métier ne l'intéressait pas.

Néanmoins, depuis le décès de mes parents, j'avais gardé des ouvriers pour des dépannages d'électricité, de fers à repasser ou de tout autre petit électroménager, à domicile ou à la boutique. En plus de ce travail de réparations, nous vendions des lampes et en particulier des lampes tubes avec des petites baïonnettes (aujourd'hui très difficiles à trouver), des frigos, des machines à laver, des télévisions. Les postes de télévision de 36 cm étaient très lourds et volumineux. Mon mari en a beaucoup souffert quand il fallait les manipuler et les déplacer. Quand un poste était en panne, je faisais quelques fois appel à des dépanneurs.

Au niveau familial, nous sommes devenus parents en 1959. Et puis, Monsieur Dussollier (Tévéco, un autre commerce d'électroménager) s'est installé un peu plus loin, dans les années 60. En 1961, nous n'en pouvions plus et nous avons décidé de vendre mais ça s'est mal terminé. Un représentant nous a présenté un acheteur mais la chance n'était pas de notre côté, c'était un escroc ! Nous lui avons proposé des conditions

exceptionnelles pour la vente de notre boutique. Nous avons appris par la suite qu'il avait contracté de nombreuses dettes et nous avons beaucoup perdu.

Je me souviens qu'à un certain moment, nous récupérions les vieilles radios avec des grosses lampes : il y en avait plein l'atelier. À la vente du magasin, nous les avons données à des Gitans qui en ont rempli leur voiture ! Ces pièces détachées étaient très recherchées pour réparer d'anciens postes.

À l'époque, parmi les commerçants d'Achères, il y avait aussi le magasin Louvrier sur le même trottoir. C'était un magasin où l'on trouvait de tout. Il était tenu par M. et Mme Louvrier et leurs filles Jeanne et Marguerite. Il y avait aussi la boutique de la famille Baton pour la pose de papier peint. Plus tard, ils ont été remplacés par la famille Dubois qui en a fait une quincaillerie. À leur départ, j'ai proposé à monsieur et madame Baton, qui n'avaient plus de logement, d'habiter au 8, rue des Cottages, dans notre maison familiale qui se trouvait alors libre, le temps pour nous de nous remettre à flots et de repartir

sur d'autres projets. Et puis deux autres enfants ont complété notre famille...

Voilà comment était le petit commerce à cette époque à Achères. L'avenue de Conflans, plantée de tilleuls de chaque côté, était une rue commerçante très animée. Tout le monde se connaissait. À l'heure actuelle, tout le quartier est rasé pour donner place à des logements et commerces.



Gisèle dans les bras de sa maman devant la boutique familiale.

Association « Pour la mémoire d'Achères »
20, rue du 8-Mai (porte 12)
et 8, rue Deschamps-Guérin Achères



MÉLANIE LE SAUX-GLAYMANN

L'AMOUR DES LIVRES

Devenir patron en créant sa propre entreprise, beaucoup en rêvent, un bon nombre se lancent, la plupart abandonnent dès les premières années... C'est ce qui a failli arriver à la librairie Mélanie Le Saux-Glaymann mais pas pour les raisons habituelles que rencontrent les entrepreneurs débutants. Retour sur une (més)aventure qui finit bien.

Le destin de Mélanie Le Saux-Glaymann semblait voué aux livres et aux idées entre un père critique littéraire et une mère faisant de la politique (ancienne élue achéroise). Elle a de plus suivi des études littéraires (lettres et histoire de l'art). «*Mon premier boulot était à la bibliothèque*», se souvient-elle avant de poursuivre : «*J'aime les livres et parler des livres. La librairie est un lieu d'échanges, c'est ce qui fait que je suis toujours là, c'est du dormant-donnant !*» Elle a aussi enseigné l'éducation aux médias dans le secondaire au collège et au lycée d'Achères. En phase avec son temps, elle a été à l'origine de l'association culturelle achéroise «BanlieuZarts» dédiée à la culture banlieue. Son

penchant pour l'audiovisuel l'a conduite à diriger l'association de téléspectateurs «Les pieds dans le PAF» durant 15 ans. Un de ses derniers coups d'éclat fut d'apporter des cervelles à TF1 après la fameuse déclaration de l'ex pdg Patrick Le Lay sur le «*temps de cerveau humain disponible*». Elle est ensuite naturellement revenue à ses premières amours en ouvrant sa librairie baptisée «Neverland». «*Cela m'a paru une continuité logique et je n'envisageais pas de m'installer autre part qu'à Achères*», dévoile la jeune femme qui revendique son origine. «*Je suis achéroise depuis toujours, mon fils représente la 5^e génération de la famille sur la ville !*» Elle qui a toujours voulu développer la culture en banlieue et faire accéder

chacun à la meilleure culture possible, elle s'est donc lancée en s'installant en centre ville. Et depuis décembre 2007, Mélanie Le Saux-Glaymann n'a pas ménagé sa peine : «*trois ans à fond*», sans se verser le moindre salaire. C'est le prix à payer pour maintenir son affaire et assouvir sa passion. Tous les indicateurs étaient dans le vert avec un bilan positif dès le début - «*ce qui est rare*», souligne-t-elle - des bénéfices triplés la 1^{ère} et 2^e année et son prêt remboursé après 3 années d'exercice. Dès le départ, elle investit dans un stock de 3000 livres (25 000€), elle organise des expos, des séances de dédicaces, crée un fonds jeunesse, un rayon livres d'occasion, un club de lecteurs, prend part aux manifestations locales et adhère à l'association des commerçants achérois. «*Il y a deux raisons pour que ça marche : la proximité et le conseil*, explique Mélanie. *Je lis tous les livres que je vends et je connais ma clientèle.*»

À la rentrée 2009, un trou de trésorerie de 5 000€ décide son banquier à ne plus la soutenir alors que les bilans prévisionnels sont bons. Un état de fait dû à la période estivale creuse et au retard de paiement usuel des commandes publiques (bibliothèque, mairie, écoles). La décision de son «partenaire» financier est donc synonyme de fermeture. «*J'étais moralement au bout du rouleau, prête à abandonner*», avoue-t-elle. En septembre dernier, la jeune libraire crée le «buzz» en lançant un appel à souscription sur son blog et sa page Facebook sous le titre «*Il faut sauver le soldat Neverland !*». Un cri d'alarme relayé par la presse (Livre Hebdo, Le Parisien Yvelines) qui a suscité un vrai élan de solidarité chez le public et les professionnels (libraires, éditeurs). Très surprise et encouragée par les nombreux courriers d'inconnus, elle a obtenu la somme pour couvrir sa dette. «*J'ai l'obligation de continuer !*, affirme-t-elle aujourd'hui. *J'ai envie de défendre le petit commerce et le livre et rendre aux autres mon expérience.*» Elle estime encore à quelques mois sa période de «galère» avant de repartir avec une nouvelle banque... Neverland, le pays imaginaire où tout est possible !

**Info + Librairie Neverland 37 avenue de Stalingrad
78260 Achères - 0139790995
neverneverneverland@orange.fr**